

## Conseil Communal du 26.03.2024

AVIS AU PUBLIC

### Modification du règlement communal de circulation Avenants 2024/5 et 2024/6

Conformément à l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le public est informé que par sa délibération du 26 mars 2024, le conseil communal de Schieren a adapté le règlement de circulation de la commune de Schieren (approbation ministérielle du 18 avril 2024, n° réf : 322/24/CR – 848x5f209).

Le texte intégral du règlement est à la disposition du public au secrétariat communal.

Schieren, le 24 avril 2024

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Jean-Paul ZEIMES  
Bourgmestre

A handwritten signature in black ink, appearing to read "J.P. Zeimes".

Yves WEIS  
Secrétaire communal

A large, stylized handwritten signature in blue ink, appearing to read "Yves Weis".